Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200455-20260314-DCM2026_08COHI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le samedi 14 mars 2026 à 10h00, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEDER, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 2 mars 2026.

Etaient présents : M. Jean-Paul HEDER, Mme Valérie MAHE, Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Isabelle LISCORNET, M. Jean-Jacques ALLAIN

Absents excusés: M. Loïc LE BEUAN (pouvoir à Mme LABICHE-MICHEL), Mme Nathalie LECOQ (pouvoir à M. Jean-Paul HEDER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL

DCM 2026_08COHI – Affectation du résultat 2025

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte financier unique 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constate que le Compte Administratif fait apparaître un résultat net de fonctionnement de 232 723.22 €.

- **DECIDE d'affecter,** à l'unanimité des présents le résultat de fonctionnement comme suit :
Affectation en réserves R 1068 : 139 261.00 €
Report en fonctionnement R 002 : 93 462.22 €

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Jean-Paul HEDER

